



MAIRIE DE ST-DERRIEN

INFORMATIONS

DU 07 AVRIL 2015

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Veuillez noter que la mairie est fermée au public le mardi toute la journée.

☎ 02.98.68.52.44. adresse mail : saint.derrien@outlook.fr.

Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

S'adresser à la mairie.

Numéros utiles : Médecin de garde 15 SAMU, Pharmacie de garde : 3237,
Pompiers : 18 portable 112, gendarmerie : 17, Déchetterie de BODILIS : 02 98 68
99 99.

ETAT-CIVIL

Décès

- Joséphine, Yvette, Marie CRÉAC'H Veuve BERTHOU, retraitée, 87 ans, domiciliée à « Coat ar draon », décédée à BREST le 26 février 2015.

- Anna, Jeanne, Marie ABEGUILE Epouse POT, retraitée, 65 ans, domiciliée à « Kerougant », décédée à LANDERNEAU le 13 mars 2015.

URBANISME

Permis de construire accordé le 13 mars 2015 à M. et Mme Thierry LE GALL pour l'extension d'une habitation au 11 rue des jonquilles.

DIVAGATION DES CHIENS

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite. Des chiens se promènent dans le cimetière. Nous invitons les propriétaires à les garder à l'attache.

DERATISATION

Les particuliers et les exploitations agricoles qui souhaitent la visite du « Dératiseur » doivent impérativement s'inscrire en mairie pour le vendredi 10 avril 2015. L'intervention est prévue le mardi 14 avril 2015, le matin.

ORDURES MENAGERES

Les conteneurs sont mis à la disposition des familles par la CCPL.

Dans le cas des maisons destinées à la location :

- quand les locataires quittent leur logement, ils doivent **impérativement** ramener le conteneur à la mairie,
- lorsque les nouveaux locataires arrivent, ils doivent demander un conteneur à la mairie.

La taille du conteneur varie suivant la composition de la famille et nous devons enregistrer le numéro du conteneur. Merci de votre compréhension.

« **Redevance Ordures Ménagères** : Vous avez reçu votre redevance ordures ménagères du 1^{er} semestre 2015 et vous avez certainement constaté l'absence d'enveloppe retour dans votre courrier pour le paiement par TIP. Ceci est un oubli de la part de notre prestataire qui assure la mise sous pli des factures. Si vous souhaitez tout de même payer par Tip, il vous suffit d'utiliser une enveloppe normale pour renvoyer le coupon Tip daté et signé avec votre Rib au Centre d'Encaissement de Rennes - TSA 50808 -35908 RENNES Cedex. D'autre part, nous avons été informés que certains foyers avaient reçu par erreur dans la même enveloppe, leur redevance avec la facture d'un autre foyer. Ceci est lié à nouveau, à un problème de mise sous pli. Si tel est votre cas, nous vous invitons à retourner la facture qui ne vous concerne pas, aux bureaux de la Communauté de Communes, afin que nous puissions la ré-adresser au bon redevable. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ces désagréments.

BAN DE LANDIVISIAU - COMMUNIQUÉ DU COMMANDANT

« Pour le mois d'avril, l'activité aéronautique sera minimisée du 04 au 18 (la flottille de rafale de la base de déplacera à Istres pour effectuer une campagne réduite d'appontages simulés sur piste (ASSP) et quelques vols avec ASSP de jour du 27 au 30 avril. Pour les vacances d'été, la base sera fermée en août ».

ASSOCIATION « LOISIRS JEUNES »

L'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 11 avril 2015, à la salle des anciens de 10 à 12 heures. Venez nombreux !

Voici les dates de l'atelier grapho qui se déroulera dans la salle de sports polyvalente (hangar attenant à la salle polyvalente) :

- le mardi 14 avril 2015 de 13 heures 30 à 18 heures,
- le mercredi 15 avril 2015 de 9 à 18 heures,
- le jeudi 16 avril 2015 de 13 heures 30 à 18 heures,
- le vendredi 17 avril 2015 de 9 à 18 heures.

Apporter un pique-nique pour le mercredi et le vendredi.

Les jeunes intéressés sont invités à s'inscrire rapidement auprès de Nadia COAT au 06 72 25 81 48 ou de Adeline CHARRUEAU au 06 88 95 50 84. S'inscrire avant le 10 avril.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

La prochaine permanence aura lieu en mairie de PLOUNVENTER le jeudi 09 avril de 9 à 12 heures.

Temps d'éveil à la salle de Sklerijenn - Eveil au mouvement et au jeu : jeudi 09

Temps d'éveil : jeudi 30.

Permanences à LANDIVISIAU : Du lundi au vendredi (9h/12H30 - 13H30/17h).
Permanences soirée (de 17h à 20h, sur RDV) le mercredi 15, jeudis 09 et 30 et mardi 21 avril.

Permanences de midi (de 12h30 à 13h30) tous les vendredis du mois.

Vous pouvez nous contacter au 0298249715.

ou par mail : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com.

SYNDICAT MIXTE DU LÉON

Vous souhaitez réaliser des économies d'énergies ? Votre logement nécessite des aménagements pour votre maintien à domicile ? Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour financer vos travaux d'amélioration de l'habitat.

Permanences OPAH :

Mercredi 15 avril : Landivisiau de 10h30 à 12h - Cté de Communes, Zone de Kerven.

Permanence HEOL :

Mercredi 08 avril : Plouescat de 9h30 à 12h-Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **uniquement sur RDV en appelant au 02 98 61 91 51 au plus tard le 03 avril.**

Permanence ADIL :

Mardis 14 et 28 avril : Landivisiau de 9h à 12h-Cté de Communes, Zone de Kerven.

SERVICE NATIONAL - RECENSEMENT

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} avril 1999 et le 30 juin 1999** sont tenus de se faire recenser **avant le 15 juillet 2015**, dès qu'ils ont 16 ans. Cette démarche est obligatoire.

ATELIER « RENOV'HABITS » ACTION DE L'A.R.T. (Association Recherche Travail) organise une vente au KG le samedi 13 juin 2015.

Cet atelier permet de détourner des vêtements encore en bon état des ordures ménagères et de les revendre à moindre coût auprès de la population, un geste écologique et social !

L'atelier a besoin de vous pour relooker son intérieur. Le thème de la vente au kilo Serait « le baroque ».

Nous sommes à la recherche de :

- Meubles : chaises, fauteuils, paravents, portants, petites tables, guéridons...
- Déco : bibelots, chandeliers, lustres, tapisseries, papiers peints, cadres, Miroirs...
- Vêtements : et matériels à customiser (plumes, permes, sacs...)
- Mannequins

Nous réceptionnons vos DONS, les jours de dépôts habituels :

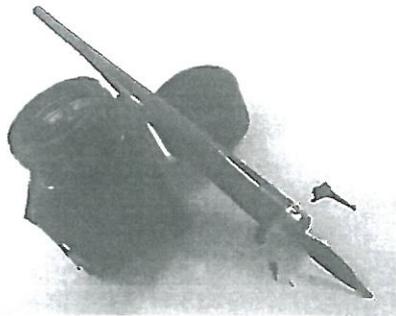
- Le Mardi de 14 heures à 15 heures 15
- Le Jeudi de 09 heures à 11 heures 45

Au 12, rue d'Arvor 29400 LANDIVISIAU Tél. 02 98 24 71 45.

Toute l'équipe de « RENOV'HABITS » vous remercie de votre participation à ce projet.

COMITE D'ANIMATION DE SAINT-DERRIEN

Certificat d'études primaires



Le comité d'animation organise le **Dimanche 12 Avril** une journée consacrée au Certificat d'études primaires.

Au programme une dictée en début d'après-midi puis un questionnaire à choix multiple(QCM) portant sur des thèmes variés. Les corrections se feront en commun avec une proclamation des résultats à la suite.

L'accès à cet après-midi est gratuit et ouvert à toutes et tous.

Les inscriptions débuteront sur place à 13h30 et le début des épreuves quant à lui est prévu à 14h00.

La fin d'après-midi est programmée autour de 17h00-17h30.

Lieu : salle polyvalente.

Venez nombreux !

Date à retenir le 31 Mai : Concours de pêche à la truite et concours de pétanque en doublettes.

CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous informons que par courrier reçu le 26 mars 2015, Monsieur Yvan GUYADER a présenté sa démission du conseil municipal à Monsieur Le Maire pour raisons personnelles. Sa démission a été transmise à Monsieur Le Sous-Préfet de MORLAIX.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 février 2015 sous la présidence de Dominique POT, Maire.

Les questions suivantes ont été examinées.

Avis du Conseil Municipal concernant l'extension de l'élevage POT

Luc PAGE donne connaissance à l'assemblée du dossier d'extension de l'élevage porcin de l'EARL POT exploité à « CoatLestremeur Bras ».

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'extension de cet élevage.

Approbation des comptes de gestion du Receveur

Les comptes de gestion dressés par le Receveur sont conformes aux comptes administratifs.

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion.

Compte administratif 2014 - Le Hameau du Verger

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 17 506.74.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent à 15 105.74.

L'opération est close définitivement.

Compte administratif 2014 - Commune

En section d'exploitation il était prévu un total de recettes et de dépenses de 492 169 € ; Il a été réalisé 388 763.79 de dépenses et 495 677.63 de recettes d'où un **excédent de fonctionnement de 106 913.84 €**.

En investissement, les dépenses et les recettes prévues s'élevaient à 603 591 €

Il a été réalisé 513 193.75 de recettes et 544 618.07 de dépenses, d'où un **déficit de 31 424.32 €**.

L'excédent Global d'élève à 75 489.52 €.

Les comptes administratifs du lotissement et de la commune ont été approuvés à l'unanimité.

Subventions accordées au titre de l'année 2015

Association « Loisirs jeunes » 250 ; Union Sportive SAINT-SERVAIS-SAINT-DERRIEN (Foot) 700 ; Entente Sportive LA FLECHE (hand) 500 ; ACADIA 150 ; Association des Aides Familiales ADMR 100 ; Club du 3 ème Age 230 ; F.N.A.C.A. 100 ; Association « Len Ha Dilenn » 850 ; A.L.S.H. SAINT-DERRIEN-SAINT-SERVAIS 8 343 ; Association DIDGERIDOO 150 ; Association des donneurs de sang 100 ; Groupement d'employeurs BODILIS 60 ; Riboterien Sant Derc'hen 100 ; Sant Derc'hen scrap 100 ; FNATH 50 ; Ecole SAINT-YVES cantine 1 700 ; Ecole SAINT-YVES garderie 6 000 ; Ecole SAINT-YVES (subvention exceptionnelle) 2 000 ; PAINT BALL 100 ; CROIX ROUGE 100 ; Ecole Notre Dame des Victoires (CLIS) 565 ; Riverains de la BAN 200 ; Comité d'Animation 3 000.
C.C.A.S. DE SAINT-DERRIEN 4 000.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école SAINT-YVES

L'effectif en septembre 2014 était de 97 élèves.

La participation sera de $565 \times 97 = 54\ 805 \text{ €}$.

Travaux de voirie

Les travaux de voirie concernant le hameau du verger, les abords de la salle polyvalente et le chemin de « Streat Logoden » sont confiés à l'Entreprise COLAS. Le devis s'élève à 83 736.50 € H.T.

Réalisation d'un emprunt

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 200 000 €, sur 10 ans, auprès du Crédit Mutuel de Bretagne à un taux très intéressant (1,40 %).

Espace de la fontaine

La SMACL accepte de prendre à sa charge les désordres (infiltrations d'eau) évalués à 9 0216,23 € H.T. Les travaux seront réalisés par l'Entreprise RUNGOAT.

Equipement multisports

La subvention du CNDS pour un montant de 9 901 € a été encaissée.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Dominique POT et en présence de Monsieur KERMORGANT, trésorier.

Fixation des taux d'imposition

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 15.79 %

Taxe foncière (bâti) : 22.26 %

Taxe foncière (non bâti) : 40.59

Le produit attendu s'élève à 206 253 €

Les bases des différentes taxes ont déjà été revalorisées de 0.9 %. L'incidence pour le contribuable sera donc de 0.9 %.

Affectation du résultat d'exploitation

Pour couvrir les besoins de la section d'investissement, le conseil décide d'affecter l'excédent d'exploitation 106 913.84 € à l'article 1068 de la section investissement « Excédents de fonctionnement capitalisés ».

Budget primitif 2015

La section d'exploitation s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 456 304 €. En section d'investissement, les recettes et les dépenses sont de l'ordre de 481 860 €.

Les principales dépenses d'investissement concernent :

Le déficit d'investissement de l'année 2014 reporté 31 425 €, les remboursements d'emprunt 74 300 €, création du site INTERNET 1 050 €, la réhabilitation du hangar 10 000 €, travaux de voirie 110 000 €, réseaux de voirie 20 000 €, Acquisition propriété JONCOUR 65 000 €, frais d'études 12 000 €, démolition 18 000 €, travaux vallée du « Duric » 30 000 €.

Les principales recettes d'investissement proviennent :

L'excédent de fonctionnement capitalisé 106 914 €, le F.C.T.V.A. 54 400 €, Subvention Ministère Intérieur 9 600 €, Subventions du Conseil Général 36 181 €, SDI 17 500 €, Subvention du CNDS 9 901 €, emprunt 200 000 €.

CCAS

Le compte administratif 2014 laisse apparaître un excédent de 1 597.90 €.

Le budget primitif 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 5 717 €.

Campagne de caractérisation des ordures ménagères : STOP AU VERRE DANS LES ORDURES MENAGERES



L'analyse du contenu de nos poubelles concernait la présence de verre d'emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux), de déchets électroniques, et de textile sur l'ensemble des tournées de la CCPL.

Pour mesurer l'effort de tri des habitants de la communauté de communes, des contrôles aléatoires vont être réalisés sur l'ensemble des tournées de collecte. Les conteneurs identifiés ne faisant pas le tri se verront recevoir un avertissement « carton jaune » ou bien un refus de collecte « carton rouge » en cas de récidive !

40 ans du foyer « Ar Stivell »

Grâce à la volonté, la ténacité de quelques personnes, la bienveillance du maire, M. Lein, le foyer a vu son ouverture il y a **40 ans**. L'objectif était de vaincre la solitude et de se retrouver dans une ambiance amicale.

Depuis, les différentes équipes responsables ont porté ce projet et des quantités surprenantes d'adhérents en ont profité.

A ce jour, le foyer **Ar Stivell** comporte 60 adhérents. Nous visons à ce que ce soit un lieu de tolérance, de solidarité, d'ouverture, de convivialité...

Nous allons donc fêter les 40 ans du foyer **le jeudi 21 mai** à la salle polyvalente. Pour cette journée festive, les adhérents et anciens adhérents sont invités gracieusement à se retrouver à midi.

Il est important de s'inscrire auprès des responsables pour le **10 mai**.



ALSH SAINT SERVAIS-SAINT DERRIEN-PLOUNEVETER

06.66.43.46.42

Les Mercredis 1^{er} et 8 et 29 Avril, le Centre de loisirs accueille vos enfants à Saint servais (salle polyvalente). Les journées à thème suivantes leurs seront proposées :

Mercredi 1^{er} avril : Poisson d'avril !!

Mercredi 8 avril: Pâques et grande chasse à l'œuf dans le village

Mercredi 29 avril : Un Gouter presque parfait...

Pendant les vacances de Paques le Centre de loisirs accueillera vos enfants à l'école de Saint Derrien avec le programme suivant :

Semaine Bricolage-Jardinage

Lundi 13 Mars, Mardi 14 Mars, Mercredi 15 Mars et vendredi 17 Mars	Des ateliers seront organisés : Cabanes à oiseaux ; Etagères ; Maisons à insectes ; mini potager ; cabanes dans les bois ; plantations et autres activités
Jeudi 16 Mars	Sortie Bricolage et jardinage

Semaine Sportive

Lundi 20 Avril	Thèque, Base Ball, Croquet et activités manuelles
Mardi 21 Avril	Randonnée sur la journée pour les plus grands et sentier d'interprétation pour les plus jeunes
Mercredi 22 Avril	Circuit à vélo ; circuit à rollers ; parcours de psychomotricité et activités manuelles
Jeudi 23 Avril	Sortie Piscine
Vendredi 24 Avril	Danse (hakka ; capoeira ; hiphop ; danse tahitienne) et gouter spectacle de fin de vacances

Afin que le déroulement des activités se passe au mieux veuillez noter :

Pour la journée randonnée et la journée piscine les enfants doivent être équipés de chaussures de marche.

Pour les circuits à vélo et rollers, les enfants doivent venir avec leur propre matériel (en bon état) : roller, vélo et protections si besoin.

Nous sommes à la recherche de matériel pour notre semaine bricolage/ jardinage : planches, bois, clous, peinture, visses, plants, graines.... De même si vous avez du petits matériel à nous prêter (marteaux, tourne visse, outils....) Merci de prendre contact avec nous les mercredis ou par téléphone. En vous remerciant par avance pour votre générosité !